

## Droit de la mer

Le Canada a attaché une importance particulière à la solution satisfaisante de l'ensemble complexe des questions juridictionnelles et économiques dont est saisie la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer. Il a continué de participer activement aux travaux de la sixième session et des réunions tenues en marge de cette dernière en 1977. Ses intérêts en l'espèce sont vitaux, d'abord parce que son littoral est l'un des plus longs du monde et que l'équilibre du milieu marin y est extrêmement fragile, et ensuite parce qu'il se préoccupe non seulement de la gestion des pêches et de l'exploitation des ressources des fonds marins, mais aussi de l'utilisation, pour le bénéfice de l'humanité tout entière, des ressources des grands fonds situés au delà des limites de juridiction nationale.

La Conférence a finalement connu beaucoup de succès, et cela en dépit de la diversité des points de vue politiques et économiques représentés et des nombreux conflits qui étaient à craindre. Le Canada a tout lieu d'être satisfait des résultats obtenus en 1977, particulièrement dans les domaines des pêches et de l'environnement. Dans des négociations parallèles tout aussi importantes, plusieurs accords bilatéraux ont été conclus au cours de l'année par suite de l'extension de la juridiction canadienne en matière de pêches sur la zone maritime s'étendant jusqu'à 200 milles des côtes.

## Reflet de l'identité nationale à l'étranger

Le Ministère a continué de veiller en 1977 à ce que la politique étrangère canadienne reflète entièrement le caractère bilingue et multiculturel du pays. L'expansion des relations avec les pays anglophones et francophones du monde s'est activement poursuivie. De nombreux Canadiens conservant des attaches avec leur pays d'origine se sont intéressés de près aux efforts déployés pour faciliter les contacts entre les personnes, ainsi que le veut l'Acte final d'Helsinki. Le gouvernement canadien s'est montré résolu à projeter sur la scène internationale une image intégrale de ses intérêts nationaux en coordonnant soigneusement les visées internationales des provinces. Enfin, les programmes d'échanges culturels mis en oeuvre avec un nombre croissant de pays ont illustré la diversité du patrimoine canadien.

## Perspectives

Les défis auxquels le Canada devra faire face dans le secteur critique des relations internationales se sont précisés davantage au cours de l'année. Il s'avère de plus en plus évident que c'est en apportant de meilleures solutions aux problèmes économiques et politiques mondiaux que l'on pourra accroître le bien-être des Canadiens. L'information judicieuse du public et la gestion coordonnée des politiques seront plus importantes que jamais si le Canada veut s'adapter aux impératifs économiques et politiques d'un monde où l'interdépendance s'accroît de plus en plus, s'il veut, en un mot, jouer un rôle à sa mesure dans l'édification d'une communauté planétaire plus pacifique et plus prospère, une communauté où règne une plus grande solidarité et qui soit capable de répondre aux aspirations des Canadiens.

---

La Chambre des communes a tenu un débat spécial sur les questions de politique étrangère les 19 et 20 décembre. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, y a prononcé une déclaration d'ouverture traitant de diverses questions, notamment du développement économique international, des relations du Canada avec les États-Unis, la Communauté européenne et la France, des garanties nucléaires, des droits de la personne et de la situation actuelle au Moyen-Orient et en Afrique australe. Les députés de tous les partis se sont alors livrés à un débat exhaustif sur la place du Canada dans le monde.